

## ATTESTATION

Je soussigné, Monsieur Daniel FRECHET, Maire de Commelle-Vernay (Loire), certifie que dans l'après-midi du MERCREDI 22 JUIN 2022, vers 16h30, un violent orage de grêle a balayé l'ensemble de notre territoire avec des dégâts plus ou moins importants et notamment :

- Toitures endommagées sur des bâtiments publics (Salle omnisports, Vestiaires du foot, etc...)
- Abris de piscines, vérandas, matériels de jardin endommagés sur des pavillons privés,
- Nombreuses toitures endommagées sur des pavillons privés,
- Carrosseries et parebrises endommagés sur des véhicules stationnés ou en circulation sur le territoire,
- Chutes d'arbres et branches d'arbres sur la chaussée et/ou sur le domaine privé,
- Dégâts sur les cultures agricoles (blé, maïs,...).

Fait à Commelle-Vernay, le 23/06/2022.



Le Maire,

Daniel FRECHET